



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 21 février 2024

Objet : Question parlementaire n° 346 du 16 février 2024 de Madame la Députée Francine Closener et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Permis à points ».

Madame la Ministre,

En date du 16 février 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Francine Closener et Monsieur le Député Yves Cruchten.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes